

Image not found or type unknown



Combien de preavis peut on avoir pour cause d'humidité

Par **lamiss014**, le **18/11/2008** à **22:37**

nous habitons dans un appartement depuis avril 2008 .Il a etait refais a neuf et nous sommes remplis d'humidité tout les coin de la chambre son noir rempli d'humidité , les vetements et chaussures moisisse .Il y a de l'humidité dans toutes les pieces mais le plus est la chambre . Nous sommes par agence ,nous en avons parler a l'agence l'agence on repondu qu'il pouvait rien ny faire et le proprietaire dis que c'est de notre faute .Nous vivons a 2 dans un f2 .Nous sommes pas bien car on dort sous l'humidité .
Est ce que je peux avoir un preavis de 1 mois aux lieu 3 mois ?
merci de nous aider